

**Tableaux d'introduction**  
**Veillez fournir des détails sur le présent rapport**

<b>Partie contractante</b>	Niger, le pays a ratifié la convention le 25 juillet 1995
<b>Correspondant national</b>	
<b>Nom complet de l'institution:</b>	<b>CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE/SECRETARIAT EXECUTIF</b>
Nom et titre de l'administrateur responsable:	<b>HASSANE SALEY, Secrétaire Exécutif du Conseil National pour un Développement Durable (CNEDD)</b>
<b>Adresse:</b>	<b>BP 10193 NIAMEY NIGER</b>
<b>Téléphone:</b>	<b>(227) 72-25-59</b>
<b>Fax:</b>	<b>(227)72.25.59</b>
<b>Courrier électronique:</b>	<b>Biocnedd@intnet.ne</b>
<b>Administrateur responsable du rapport national (si différent du premier)</b>	
Nom et titre de l'administrateur responsable:	<b>Idem</b>
<b>Adresse:</b>	<b>Idem</b>
<b>Téléphone:</b>	<b>Idem</b>
<b>Fax:</b>	<b>idem</b>
<b>Courrier électronique:</b>	<b>Idem</b>
<b>Signature</b>	
<b>Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national:</b>	
<b>Date de soumission:</b>	<b>Mai 2001</b>

***Veillez donner des informations sommaires sur les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation de ce rapport ainsi que sur le matériel utilisé à cette occasion.***

***Ce rapport a été élaboré par un groupe de 5 consultants nationaux. Ces 5 consultants nationaux ont travaillé sous la supervision du comité technique chargé de la mise en œuvre de la SNPA/DB. Les consultants ont recueilli les informations auprès des institutions impliquées dans la mise en œuvre et concernées par la diversité biologique notamment les directions techniques nationales, les institutions de recherche, l'Université.... Le document produit a été soumis à deux ateliers de validation dont le premier regroupant les membres du comité technique et le second regroupant les membres de la commission nationale sur la diversité.***

***Veillez fournir des informations pertinentes sur la situation de votre pays afin de faciliter la compréhension des réponses aux questions contenues dans ce rapport***

Pays enclavé dont le point le plus proche de la mer se trouve à 600 Km, le Niger couvre une superficie de 1.267.000 Km<sup>2</sup> et s'inscrit entre les longitudes 0° 16' et 16° Est, et les latitudes 11°1' et 23°17' Nord. Les limites septentrionales du pays confinent donc au tropique nord. Les 3/4 du pays sont désertiques, comportant le désert du Ténéré qui compte parmi les déserts les plus redoutables.

Le Niger partage plus de 5.000 Km de frontières communes avec l'Algérie et la Libye au nord, le Mali et le Burkina-Faso à l'ouest et au Sud-Ouest, le Bénin et le Nigéria au Sud, le Tchad à l'Est.

La population du Niger est composée de huit groupes socio-linguistiques principaux qui se caractérisent par rapport surtout à leur identité socio-culturelle et se subdivisent en plusieurs sous-groupes. Ils sont à plus de 85% ruraux et sont surtout agriculteurs ou éleveurs mais peuvent exercer en plus, d'autres activités secondaires comme par exemple l'artisanat ou le commerce. Ils vivent par conséquent surtout des ressources du milieu et sont organisés en communautés dont les rapports avec ce milieu sont fortement marqués par les faits culturels. A ce sujet, ce qu'il faut noter, c'est que la plupart des communautés considèrent les ressources naturelles comme gratuites et se soucient rarement, des conditions de leur renouvellement.

En plus, le taux d'accroissement naturel est l'un des plus élevés au monde. De 2,5% en 1960, il a été estimé à 2,77% en 1977 et à 3,32% en 1988. De ce fait, le temps de dédoublement de la population est passé de 25 ans dans les années 60, à 19 ans en 1988. Si les tendances actuelles se maintiennent, les projections de la Direction de la population situent le nombre de nigériens à 10 millions en l'an 2000, 13 millions en 2010 et 16,3 millions en l'an 2025. C'est dire que les besoins et par conséquent la pression sur les ressources naturelles iront en s'accroissant.

A l'intérieur des régions, la répartition de la population est inégale et très variable. Dans les régions de forte densité, la pression sur les ressources naturelles est telle que les réserves de terres ont été largement entamées sinon entièrement consommées. L'importance des besoins en terres, du fait de la pression démographique, induit des mouvements migratoires en direction des terres marginales.

Les caractéristiques spécifiques de cette population et les inter-

relations qui existent entre sa croissance et sa répartition spatiale d'une part, ses besoins et la disponibilité des ressources d'autre part, conduisirent l'Etat à élaborer en 1992, une politique nationale de population devant faire corps avec les politiques de développement économique, social et environnemental.

Au plan géologique, la structure géologique du Niger, est relativement simple. En effet, le matériel géologique est constitué de roches anciennes du socle et de roches sédimentaires relevant de deux ensembles géologiques : les bassins du socle précambrien et les bassins sédimentaires paléozoïques. Les formations sédimentaires renferment diverses substances minérales dont le fer, le cuivre, l'argent, le gypse, les phosphates, et aussi des substances énergétiques comme l'uranium et le charbon que l'on trouve dans les séries de carbonifère.

L'uranium et le charbon qui font l'objet d'une exploitation, constituent les principales ressources minières du pays. Leur importance dans l'économie nationale est grande, surtout en ce qui concerne l'uranium. La production d'uranium, qui fait du Niger le quatrième producteur mondial, s'était fortement accrue dans la période de 1975 à 1981 où elle a atteint son niveau le plus élevé.

La production cumulée de charbon extrait entre 1980 et 1996 sur le site d'Anou-Araren s'établit à 2.438.778 tonnes. Le charbon extrait sur le site permet de produire de l'électricité qui alimente notamment les sites uranifères d'Arlit et Akokan, ainsi que la ville d'Agadez. Ce charbon n'est pas exploité en ce moment pour les besoins de l'énergie domestique, comme substitut à l'important prélèvement en bois opéré sur le maigre couvert végétal du pays.

D'importants indices de pétrole ont été mis en évidence dans le bassin d'Agadem et dans le Djado. Trois permis de recherche en cours (Bilma, Ténéré et Kafra) permettent de fonder de sérieux espoirs quant à la découverte éventuelle de nappes susceptibles de déboucher sur une exploitation rentable.

S'agissant des ressources en eau, le Niger, bien que pays à climat sec, dispose d'abondantes ressources en eau souterraine qui constituent l'essentiel des ressources hydriques du pays. La contrainte majeure réside dans l'accessibilité à ces ressources du fait de conditions d'exploitation souvent difficiles; ce qui ne permet pas de satisfaire actuellement dans les conditions optimales les besoins des populations, du cheptel et des autres activités économiques.

Le taux de renouvellement des eaux souterraines est estimé à 2,5 milliards de m<sup>3</sup> par an. Quant aux ressources hydriques non renouvelables, elles sont estimées à plus de 2.000 milliards de m<sup>3</sup> par an.

Il existe au Niger deux grands réseaux hydrographiques :

- le réseau hydrographique du Niger oriental qui comprend :
  - . la Komadougou Yobé ;
  - . les Koromas;
  - . le Lac Tchad.
- Le réseau hydrographique du Niger occidental

Ici, il faut citer principalement le Fleuve Niger (550 km de cours en territoire Nigérien) et un réseau fossilisé dont certains éléments fonctionnent encore en hivernage. Ce sont notamment :

- . les vallées du versant Ouest de l'Air (le Telwa) ;
- . les vallées de l'Ader-Doutchi (vallée de Keïta, Badaguichiri, Maggia) ;
- . le Goulbi N'Maradi.

Le réseau hydrologique du Niger comprend en outre des mares permanentes généralement en relation avec les aquifères souterrains (Tabalack, Madarounfa) ou semi-permanentes.

Le volume d'eau annuellement charrié par les différentes unités hydrographiques est estimé à plus de 31 milliards de m<sup>3</sup>, dont 29 pour le seul réseau du Fleuve Niger.

Le climat du Niger est de type continental sahélien, caractérisé par deux saisons bien distinctes :

- . une saison de pluie allant de Juin à Septembre,
- . une saison sèche allant d'Octobre à Mai.

Le pays est soumis à l'alternance de deux types de vent : l'harmattan vent du nord-est, continental, chaud et sec, souvent chargé de sable souffle pendant la saison sèche, puis la mousson vent du sud-ouest, maritime et humide soufflant au cours de la saison des pluies.

L'inversion des vents se produit de manière brusque en Mai et en Octobre dans tout le sud du pays. Au nord, dans le Ténéré par exemple, domine toute l'année le vent du nord-est (harmattan).

Les températures sont variables selon les saisons, mais restent en permanence partout très élevées tant en ce qui concerne les maxima qu'en ce qui concerne les minima. Le maximum d'humidité relative est atteint au mois d'Août et le minimum en Février.

Au plan géologique, l'espace nigérien recèle plusieurs types de sols qui sont entre autres :

- . les sols minéraux bruts, couvrant plus de la moitié du territoire national, non propices à l'agriculture et à l'élevage ;
- . les sols peu évolués, qui sont de deux types (sols d'érosion peu évolués et sols d'apport peu évolués) ;
- . les sols sub-arides, couvrant une grande partie du territoire national, très sensibles à l'érosion éolienne et aussi à très faible fertilité ;
- . les sols ferrugineux tropicaux, situés dans la partie méridionale du pays, convenant bien aux cultures peu exigeantes comme le mil et le sorgho ;
- . les sols hydromorphes, situés surtout le long des cours d'eau, dans les vallées fossiles et sur les dépôts ;
- . les vertisols, très peu répandus sur le territoire national ; ce sont des sols très riches en éléments nutritifs, mais souvent difficiles à travailler, compte tenu de leur texture argileuse.

Les contraintes majeures des sols cultivés au Niger sont multiples : carence généralisée en matière organique et en phosphore, baisse continue de leur fertilité, tendance à l'acidification, sensibilité à l'érosion hydrique et éolienne, faible capacité de rétention en eau, dégradation par les phénomènes d'alcalinisation et de salinisation. Cet état de faits a une incidence sur la production agro-sylvo-pastorale.

L'inventaire de la diversité biologique a fait ressortir une grande richesse floristique et fauniques et une grande variété d'écosystèmes. Mais, il a été

également constaté une faiblesse notoire de la documentation disponible en la matière et des insuffisances même des connaissances et de personnes ressources qualifiées.

Selon l'état de lieu de la diversité biologique du Niger, fait en 1998 il a été inventorié:

- **3200** espèces animales parmi les quelles les insectes occupent la première place au plan numérique avec 2021 espèces soit 63% des espèces; parmi ces insectes, l'ordre des coléoptères comprend à lui seul 1112 espèces soit 55% des espèces.
- **2124** espèces végétales. Le groupe des angiospermes qui est le mieux exploré comptent 1460 espèces, dont 444 espèces de la classe des monocotylédones et 1016 de la classe des dicotylédones ; on connaît également 536 espèces d'algues ; ce groupe est dominé par les cyanophycées, les Diatomophycées et les Euchlorophycées.

De nombreux écosystèmes existent en milieu terrestre comme en milieu aquatique et semi-aquatique, mais aucune étude spécifique ne leur a été consacrée si bien que leur contour précis et leur composition ne sont pas connus avec précision.

Le Niger dispose donc d'un potentiel biologique relativement riche et varié qu'il convient de préserver et de gérer dans une perspective durable. Cette gestion se heurte dans la durée à des contraintes d'ordre humain, sociologique, physique, économique et même institutionnel. En effet, la forte croissance de la population 3,3%, son inégale répartition en rupture d'adéquation avec les potentialités du milieu et la faible évolution des systèmes sociaux, constituent une contrainte fondamentale qui exacerbe la compétition pour l'occupation de l'espace.

Les systèmes sociaux culturels qui marquent profondément les rapports avec le milieu, évoluent lentement, dès lors que les ressources naturelles sont encore considérées comme gratuites et font l'objet d'abus dans leur utilisation, compromettant leur préservation ainsi que leur renouvellement.

Concilier l'économie et la gestion de la diversité biologique constitue une problématique complexe dans un pays comme le Niger où une frange importante de la population est victime de la pauvreté. En effet, on constate d'une part que les activités économiques traditionnelles se pratiquent encore aux sein des systèmes agraires peu évolutifs et peu favorables à une gestion durable des ressources biologiques et d'autre part, les politiques étatiques en la matière manquent de synergie donc d'efficience dans la mise en œuvre des actions. Par ailleurs l'instabilité institutionnelle qui caractérisent les administrations constitue à n'en point douter des contraintes notables à la bonne gestion de la biodiversité.

Malgré ce contexte difficile, le Niger, guidé par le souci d'aller vers le développement durable, a sollicité et obtenu du PNUD/FEM, un appui financier pour élaborer sa Stratégie et son Plan d'action en matière de Diversité Biologique (SNPAB).

*La COP a établi des programmes de travail qui répondent à un certain nombre d'articles. Veuillez identifier la priorité relative accordée à chaque thème ainsi que la suffisance des ressources. Ceci permettra de mettre en contexte les informations sur l'application de chaque article. Vous trouvez également d'autres questions sur la mise en oeuvre du programme de travail à la fin de ces directives.*

**Écosystèmes des eaux intérieures**

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	x
b) Moyen	
c) Faible	
c) Pas applicable	
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	x

**Diversité biologique des zones marines et côtières**

3. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	x
4. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	

**Diversité biologique agricole**

5. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	x
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	

6. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	x

**Diversité biologique des forêts**

7. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	x
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	
8. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations ?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	x
d) Très limitées	

**Diversité biologique des terres arides et semi-arides**

9. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	X
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	

10. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	X

***Autres observations sur les programmes de travail et les priorités***

- Diffusion limitée du programme de travail
- Mise en œuvre par le pays de certaines lignes du programme à travers des projets et programmes.



**Article 5 Coopération**

11. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
12. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
Le Niger est un pays à ressources très limitées et qui fait recours à la coopération internationale pour mettre en œuvre la conservation.					

13. Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec d'autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) coopération bilatérale (précisez ci-dessous)	X
b) programmes internationaux (précisez ci-dessous)	X
c) accords internationaux (précisez ci-dessous)	X

**Décision IV/4. Etat et évolution de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et options pour leur conservation et leur utilisation durable**

14. Votre pays a-t-il mis en place une coopération efficace, par le biais d'accords bilatéraux et multilatéraux, pour la gestion durable de bassins versants, des bassins de captation et des bassins fluviaux transfrontaliers, ainsi que des espèces migratrices?	
a) non	
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	x
d) pas applicable	

**Décision IV/15. Relations entre la CBD et les Conventions relatives à la biodiversité, les accords internationaux, les institutions et les processus correspondants**

15. Votre pays a t-il développé des méthodes de gestion pour les zones transfrontières protégées?	
a) non	
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	X
d) pas applicable	

**Décision V/21. Coopération avec d'autres Organismes**

16. Votre pays a-t-il mis en place une collaboration efficace avec l'Année internationale de l'observation de la diversité biologique de DIVERSITAS, et a-t-il assuré une complémentarité avec l'initiative que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique prévoient d'entreprendre afin de promouvoir le savoir scientifique et la sensibilisation du public au rôle crucial de la biodiversité pour le développement durable?	
b) non	X
b) non - dans une moindre mesure	
c) oui- dans une large mesure	

**Décision V/27. Contribution de la Convention sur la diversité biologique à l'étude décennale sur les progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement**

17. Votre pays prévoit-il de souligner et de mettre l'accent sur les questions de diversité biologique dans le cadre de sa contribution à l'étude décennale des progrès accomplis depuis le Sommet de la Terre?	
a) non	
b) oui	X

**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commissions mixtes bilatérales</li> <li>• Biodiversité UNESCO</li> <li>• Commission du bassin du lac Tchad, Autorité du bassin du Niger, RAMSAR, CITES, CNS, AEA, Autorité du Liptako Gourma, Wetlands International.</li> </ul>
---

**Article 6 Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable**

18. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
19. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	x
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Niger a élaboré le Plan National de l'Environnement pour un Développement durable de façon participative ainsi que la Stratégie Nationale et Plan d'action en matière de diversité biologique.</li> <li>Pour tous les processus le Niger a bénéficié d'appui financier extérieur à hauteur de 90%</li> </ul>					

20. Quel est le statut de votre stratégie nationale en matière de diversité biologique (6a)?	
a) néant	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) établi <sub>1</sub>	
e) établi et adopté <sub>2</sub>	x
f) rapports de mise en oeuvre disponibles	
21. Quel est le statut de votre plan d'action en matière de diversité biologique (6a)?	
a) néant	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) établi <sub>2</sub>	
e) établi et adopté <sub>2</sub>	x
f) rapports de mise en oeuvre disponibles	

---

<sub>1/</sub> Veuillez inscrire les informations demandées à la dernière page des présentes lignes indicatrices.

22. Votre plan d'action/stratégie national couvre t-il tous les articles de la Convention (6a)? (6a)?	
a) seulement quelques articles	
b) la plupart des articles	x
c) tous les articles	
23. Votre plan d'action/stratégie national couvre t-il l'intégration d'autres activités sectorielles (6b)?	
a) non	
b) certains secteurs	
c) les principaux secteurs	x
d) tous les secteurs	

**Décision II/7 et décision III/9 Examen des Articles 6 et 8**

**la Convention**

24. Des mesures sont-elles prises pour l'échange d'informations et le partage d'expérience sur le processus de planification des mesures nationales avec d'autres Parties contractantes?	
a) peu ou pas de mesure	
b) partage de stratégies, de plans et/ou d'études de cas	x
c) réunions régionales	x
25. Tous les plans d'action/stratégies nationaux de votre pays comprennent-ils un élément de coopération internationale?	
a) non	
b) oui	x
26. Votre plan d'action/stratégie national est-il coordonné avec ceux des pays avoisinants?	
a) non	
b) pourparlers bilatéraux/multilatéraux en cours	
c) coordination dans certains secteurs/domaines thématiques	x
d) entièrement coordonné	
e) non applicable	

27. Votre pays a-t-il établi des cibles mesurables dans le cadre de vos stratégies/plans d'action nationaux?	
a) non	
b) première étape d'établissement	x
c) étape avancée d'établissement	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
<b>Si vous êtes un pays Partie en développement ou une Partie avec une économie en transition</b>	
28. Votre pays a-t-il reçu un appui du mécanisme de financement pour la préparation des stratégies/plans d'action nationaux?	
a) non	
b) oui	x
Dans l'affirmative, quelle a été l'agence d'exécution (PNUD, PNUE ou Banque mondiale)?	PNUD

**Décisions III/21. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les autres conventions relatives à la biodiversité**

29. Est-ce que les correspondants nationaux de la CBD et les autorités compétentes de la Convention de Ramsar, de la Convention de Bonn et de la CITES travaillent à l'application de ces conventions de façon à éviter de faire le travail en double.	
a) non	
b) non - dans une moindre mesure	
c) oui- dans une large mesure	X

**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le plan du financement, la coopération internationale a apporté une assistance technique et financière au Niger</li> <li>• Diffusion très limitée de la stratégie Nationale et plan d'action</li> <li>• Mise en œuvre très limitée en raison d'une faible mobilisation des ressources financières.</li> <li>• Pour la mise en œuvre, il y a un même ancrage institutionnel cependant, il reste à harmoniser les stratégies.</li> </ul>
---

**Article 7 Identification et surveillance**

30. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
31. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de toutes les conventions relatives à la gestion de ressources naturelles et à la biodiversité;</li> <li>• 6% du territoire national classé.</li> <li>• Ressources humaines et financières insuffisantes pour la surveillance et l'identification.</li> </ul>					

32. Votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau des espèces (7a)?	
a) activité minimale	X
b) pour les groupes clés (tels que les espèces menacées ou endémiques) ou les indicateurs	
c) pour une gamme de groupes majeurs	
d) pour une gamme complète d'espèces	
33. Votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau des écosystèmes (7a)?	
a) activité minimale	
b) seulement pour les écosystèmes présentant un intérêt particulier	X
c) pour les principaux écosystèmes	
d) pour une gamme complète d'écosystèmes	
34. Votre pays dispose t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau génétique (7a)?	
a) activité minimale	
b) programme mineur dans certains secteurs	X
c) programme majeur dans certains secteurs	
d) programme majeur dans tous les secteurs pertinents	

35. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau des espèces (7a)?	
a) activité minimale	
b) pour les groupes clés (tels que les espèces menacées ou endémiques) ou les indicateurs	x
c) pour une gamme de groupes majeurs	
d) pour une gamme complète d'espèces	
36. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau des écosystèmes (7b)?	
a) activité minimale	
b) seulement pour les écosystèmes présentant un intérêt particulier	x
c) pour les principaux écosystèmes	
d) pour une gamme complète d'écosystèmes	
37. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau génétique (7b)?	
a) activité minimale	
b) programme mineur dans certains secteurs	x
c) programme majeur dans certains secteurs	
d) programme majeur dans tous les secteurs pertinents	
38. Votre pays a-t-il identifié les activités qui ont des incidences néfastes sur la diversité biologique (7c)?	
a) non	
b) première étape d'examen et d'évaluation	
c) étape avancée d'examen et d'évaluation	x
d) examen et évaluation terminés	
e) rapports sur les résultats disponibles	
39. Votre pays surveille-il ces activités et leurs effets (7c)?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	x
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

40. Votre pays coordonne-t-il la collecte et la gestion d'informations au niveau national (7d)?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	x
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

**Décision III/10 Identification, surveillance et évaluation**

41. Votre pays a-t-il identifié des indicateurs nationaux de diversité biologique?	
a) non	
b) évaluation d'indicateurs potentiels en cours	X
c) indicateurs identifiés (dans ce cas, donnez une description ci-après)	
42. Votre pays applique-t-il des techniques d'évaluation rapide et de télédétection?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	x
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
43. Votre pays a-t-il adopté une démarche par étape pour la mise en oeuvre de l'Article 7 en mettant d'abord l'accent sur l'identification des éléments de la diversité biologique (7a) et sur les activités qui ont des effets nocifs sur ces éléments (7c)?	
a) non	x
b) pas approprié au contexte national	
c) oui	
44. Votre pays coopère-t-il avec d'autres Parties contractantes dans des projets pilotes de démonstration sur l'application de méthodologies d'évaluation et d'indicateurs?	
a) non	x
b) oui (dans l'affirmative, donnez des détails ci-après)	
45. Votre pays a-t-il préparé et mis à la disposition d'autres Parties contractantes des rapports sur toute expérience d'application de méthodologies d'évaluation?	
a) non	x
b) oui	



46. Votre pays cherche-t-il rendre plus largement disponibles les informations taxonomiques qu'il détient dans ses collections?	
a) pas de collections pertinentes	x
b) aucune mesure	
c) oui (dans l'affirmative, donnez des détails ci-après)	

**Décision V/7. Identification, surveillance, évaluation, et indicateurs**

47. Votre pays a t-il mis en place une coopération active avec les pays avoisinants en matière d'indicateurs, de surveillance et d'évaluation?	
a) non	
b) coopération limitée	x
c) coopération importante sur certaines questions	
d) coopération importance sur de nombreuses questions	
48. Votre pays a t-il fourni des études de cas en matière de développement et d'application de programmes d'évaluation, de surveillance, et d'indicateurs?	
a) non	
b) oui - études fournies au Secrétariat	
c) oui - études fournies par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - études fournies par d'autres moyens (veuillez préciser)	x
49. Votre pays apporte t-il son aide à d'autres Parties afin de les aider à augmenter leurs capacités à développer des programmes d'indicateurs et de surveillance?	
a) non	x
b) formation	
c) soutien direct	
d) partage d'expérience	
e) autre (Expliquez)	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y'a la surveillance sur les activités néfastes à certaines espèces menacées telles que la girafe et les ressources fauniques du parc du W</li> <li>• La coordination de la collecte des données se fait uniquement pour certains domaines(oiseaux) pour lesquels l'appui financier extérieur a été obtenu.</li> <li>• Une étude de cas du Niger dans le cadre de l'intégration de la biodiversité dans les études d'évaluation Environnementale(PSPB)</li> <li>• Surveillance essentiellement brigadière.</li> </ul>
--

**Décisions en matière de taxonomie**

**Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion du SBSTTA [en partie]**

50. Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins nationaux en matière de taxonomie et/ou organisé des ateliers pour déterminer les priorités du pays dans ce domaine?	
a) non	x
b) première étape d'évaluation	
c) étape avancée d'évaluation	
d) évaluation terminée	
51. Votre pays a-t-il établi un plan d'action national en matière de taxonomie?	
a) non	x
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) plan d'action mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
52. Votre pays met-il à disposition les ressources appropriées pour améliorer la disponibilité des informations taxonomiques?	
a) non	x
b) oui, mais pas suffisamment	
c) oui, complètement	
53. Votre pays encourage-t-il les occasions de formation et d'emploi à l'échelle bilatérale et multilatérale pour les taxonomistes, en particulier pour ceux qui se spécialisent dans les organismes peu connus?	
a) non	x
b) quelques occasions	
c) de nombreuses occasions	
54. Votre pays investit-il à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays?	
a) non	x
b) certains investissements	
c) d'importants investissements	
55. Votre pays encourage-t-il l'établissement de partenariat entre les institutions taxonomiques dans les pays développés et les pays en développement?	
a) non	x
b) oui - politique énoncée	
c) oui - programme national systématique	

56. Votre pays a-t-il adopté des niveaux quelconques de structure internationalement convenus pour abriter les collections?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) en cours de mise en oeuvre par certaines collections	
d) en cours de mise en oeuvre par toutes les grandes collections	
57. Votre pays a-t-il mis sur pied des programmes de formation en matière de taxonomie?	
a) non	x
b) quelques-uns	
c) un grand nombre	
58. Votre pays a-t-il rendu compte des mesures adoptées pour renforcer les capacités nationales en matière de taxonomie, pour désigner des centres nationaux de référence, et pour mettre les informations abritées dans les collections à la disposition des pays d'origine?	
a) non	x
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - CENTRE D'ÉCHANGE	
d) oui - autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
59. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la stabilité financière et administrative des institutions responsables des inventaires de la diversité biologique et des activités taxonomiques?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) oui pour certaines institutions	
d) oui pour toutes les grandes institutions	
60. Votre pays a-t-il aidé les institutions taxonomiques à établir des consortiums pour mener des projets régionaux?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) oui - de façon limitée	
c) oui - de façon importante	
61. Votre pays a-t-il accordé une attention particulière au financement international de bourses pour des spécialistes étudiant à l'étranger ou pour attirer des experts internationaux dans des stages nationaux ou régionaux?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	

62. Votre pays a-t-il établi des programmes de recyclage pour permettre à des spécialistes compétents de se réorienter vers des domaines liés à la taxonomie?	
a) non	x
b) quelques-uns	
c) un grand nombre	

**Décision V/9. Initiative mondiale en matière de taxonomie: Mise en œuvre et progression des suggestions d'actions**

63. Votre pays a-t-il identifié ses besoins d'informations dans le domaine de la taxonomie, et a-t-il évalué sa capacité nationale à y répondre?	
a) non	x
b) évaluation de base	
c) évaluation approfondie	
64. Votre pays a-t-il établi ou regroupé des centres de références taxonomiques?	
a) non	x
b) oui	
65. Votre pays a-t-il travaillé sur le renforcement des ses capacités en matière de recherche taxonomique?	
a) non	x
b) oui	
66. Votre pays a-t-il communiqué au Secrétaire exécutif des informations sur les programmes, projets ou initiatives de projets pilotes dans le cadre de l'Initiative mondiale en matière de Taxonomie?	
a) non	x
b) oui	
67. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national pour l'Initiative mondiale en matière de taxonomie qui serait en contact avec d'autres correspondants nationaux?	
a) non	x
b) oui	
68. Votre pays a-t-il participé au développement de réseaux régionaux afin de faciliter le partage des informations sur l'Initiative mondiale en matière de taxonomie ?	
a) non	x
b) oui	

Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie avec une économie en transition -

69. Votre pays a-t-il fait appel à des ressources par l'intermédiaire du mécanisme financier pour les actions prioritaires identifiées dans cette décision ?

a) non	
b) oui, mais sans succès	
c) oui, avec succès	x

***Autres observations sur l'application de cet article***

- Requête au FEM en vue de faire une évaluation des besoins Nationaux en matière de taxonomie.
- Au niveau de l'Université Abdou Moumouni il y'a des membres de l'association des Taxinomistes Africains;
- Université Abdou Moumouni : ABAO(Association des botanistes de l'Afrique de l'ouest
- Le principe de financer les besoins d'évaluation en matière de Taxonomie est acquis.

**Article 8 Conservation in situ [Articles 8h et 8j exclus]**

70. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
71. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6% du territoire conservé in situ en aire protégée</li> <li>• Ressources humaines et matérielles très insuffisantes pour assurer une bonne gestion.</li> </ul>					

72. Votre pays a-t-il mis sur pied un système de zones protégées visant à conserver la diversité biologique (8a)?	
a) système en cours d'établissement	
b) examen national disponible sur la couverture des zones protégées	
c) plan national sur les systèmes de zones protégées mis en place	
d) système relativement complet mis en place	x
73. Existe-t-il des lignes directrices nationales adoptées pour le choix, la création et la gestion des zones protégées (8b)?	
a) non	
b) non, en cours de développement	
c) oui	x
d) oui, à l'étude	
74. Votre pays réglemente-t-il ou gère-t-il des ressources biologiques présentant une importance pour la conservation de la diversité biologique, dans le but d'en assurer la conservation et l'utilisation durable (8c)?	
a) non	
b) première phase d'établissement	
c) phase avancée d'établissement	
d) programme ou politique en place	x
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

75. Votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser la protection des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi que pour le maintien de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel (8d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
76. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel dans les zones adjacentes aux zones protégées (8e)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
77. Votre pays a-t-il pris des mesures pour remettre en état et restaurer les écosystèmes dégradés (8f)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	x
d) mesures complètes mises en place	
78. Votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser la reconstitution des espèces menacées (8f)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
79. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et à la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie (8g)?	
a) non	x
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

80. Votre pays a-t-il essayé d'instaurer les conditions nécessaires pour assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs (8i)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) programme ou politique en place	x
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
81. Votre pays a-t-il formulé et maintenu en vigueur les dispositions législatives et autres dispositions réglementaires pour protéger les espèces et populations menacées (8k)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	x
82. Votre pays réglemente ou gère-t-il les processus pertinents ainsi que les catégories d'activités déterminés à l'Article 7 pouvant entraîner un effet défavorable important sur la diversité biologique (8l)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	x
Si vous êtes une Partie pays développé -	
83. Votre pays coopère t-il à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation <i>in situ</i> , notamment aux pays en développement (8m)?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
84. Votre pays reçoit-il un appui financier et autre pour la conservation <i>in situ</i> (8m)?	
a) non	
b) oui (dans l'affirmative, veuillez donner des détails ci-après)	x



**Décision II/7 Examen des Articles 6 et 8 de la Convention**

85. Des mesures sont-elles prises pour partager avec d'autres Parties contractantes l'information et l'expérience relatives à la mise en oeuvre du présent article?	
a) peu de mesures ou aucune	
b) partage de documents et/ou d'études de cas	x
c) réunions régionales	x

**Autres observations sur l'application de cet article**

- Réglementation sur les girafes, hippopotames et autres aires protégées.
- Financements extérieurs pour l'élaboration des programmes de gestion des ressources Naturelles (parc du W, Air Ténéré)

**Article 8h Espèces exotiques**

86. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
87. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préoccupations importantes : Jacinthe d'eau et sida cordifolia</li> <li>• Les investissements annuels de l'état sont très insuffisants</li> </ul>					
88. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites?					
a) non					
b) seulement les principales espèces, source de préoccupation				x	
c) seulement les introductions nouvelles ou récentes					
d) un système complet détecte les nouvelles introductions					
e) un système complet détecte toutes les introductions connues					
89. Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces?					
a) non				xw	
b) seulement les principales espèces source de préoccupation					
c) la plupart des espèces exotiques ont été évaluées					
90. Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces?					
a) non					
b) certaines mesures en place				x	
c) mesures potentielles à l'étude					
d) mesures complètes mises en place					

**Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion du SBSTTA**

91. Votre pays collabore-t-il à l'établissement de projets aux niveaux national, régional, sous-régional et international pour traiter la question des espèces exotiques?	
a) peu de mesures ou aucune	
b) pourparlers en cours sur des projets potentiels	x
c) travaux effectifs d'établissement de nouveaux projets	x
92. Votre plan d'action/stratégie national couvre-t-il la question des espèces exotiques?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	

**Décision V/8. Espèces exotiques constituant une menace pour les écosystèmes, les habitats et les espèces**

93. Votre pays applique t-il les principes directeurs préliminaires visant à prévenir et à atténuer les effets des espèces exotiques dans le cadre d'activités visant à appliquer l'article 8(h) de la Convention, et dans d'autres secteurs?	
a) non	
b) à l'étude	
c) application limitée dans certains secteurs	x
d) application importante dans certains secteurs	
e) application importante dans la plupart des secteurs	
94. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des études de cas portant sur des évaluations thématiques?	
a) non	x
b) en préparation	
c) oui	
95. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire Exécutif des commentaires par écrit sur les principes directeurs préliminaires?	
a) non	x
b) oui	
96. Votre pays accorde t-il la priorité au développement et à l'application de plans d'action et de stratégie contre les espèces exotiques envahissantes?	
a) non	
b) oui	x

97. Dans le cadre du problème des espèces exotiques envahissantes, votre pays a-t-il développé ou s'est t-il impliqué dans les mécanismes de coopération internationale, y compris dans l'échange de meilleures pratiques?	
a) non	
b) coopération transfrontalière	X
c) coopération régionale	X
d) coopération multilatérale	x
98. Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays accorde t-il la priorité aux écosystèmes isolés sur le plan géographique ou sur le plan évolutif?	
a) non	
b) oui	x
99. Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays utilise t-il de façon adéquate l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique ?	
a) non	
b) oui	x
100. Votre pays a-t-il pris des mesures d'éducation, de formation, et de sensibilisation du public efficaces concernant le problème des espèces envahissantes?	
a) non	
b) quelques initiatives	x
c) de nombreuses initiatives	
101. Votre pays met-il à disposition les informations qu'il détient sur les espèces exotiques par l'intermédiaire du Centre d'échange?	
a) non	
b) quelques informations	x
c) toutes les informations disponibles	
d) informations disponibles sur d'autres supports (veuillez préciser)	
102. Votre pays apporte t-il son soutien au Programme mondial sur les espèces envahissantes afin d'accomplir les tâches décrites dans la décision et ses annexes?	
a) non	
b) soutien limité	
c) soutien important	x

**Autres observations sur l'application de cet article**

Elaboration d'un rapport thématique sur les espèces exotiques soumis au secrétariat de la convention sur la diversité biologique.

**Article 8j Connaissances traditionnelles et dispositions connexes**

103. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>
104. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat de lieu des bonnes pratiques locales en matière de gestion des ressources Naturelles.</li> <li>• Organisation et mise en place des associations des tradipraticiens.</li> <li>• Aucun programme de production faute de moyens.</li> </ul>					

105. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer le respect, la préservation et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) certaines mesures en place	<input checked="" type="checkbox"/>
c) mesures potentielles à l'étude	<input type="checkbox"/>
d) mesures complètes mises en place	<input type="checkbox"/>
106. Votre pays oeuvre t-il à encourager le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) première étape de mise en oeuvre	<input checked="" type="checkbox"/>
c) étape avancée de mise en oeuvre	<input type="checkbox"/>
d) programme ou politique en place	<input type="checkbox"/>

**Décision III/4 et Décision IV/9. Mise en oeuvre de l'Article 8 j**

107. Votre pays a-t-il établi une législation nationale et des stratégies correspondantes pour la mise en oeuvre de l'Article 8 j)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	x
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	

108. Votre pays a-t-il fourni de l'information sur la mise en oeuvre de l'Article 8j à d'autres Parties contractantes par des moyens tels que les rapports nationaux?	
a) non	x
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - CENTRE D'ÉCHANGE	
d) oui - autres moyens (Veuillez donner des détails ci-après)	
109. Votre pays a-t-il soumis des études de cas au Secrétaire exécutif concernant les mesures prises pour développer et mettre en oeuvre des dispositions de la Convention relatives aux communautés autochtones et locales?	
a) non	x
b) oui	
110. Votre pays participe-t-il aux travaux des groupes de travail et des réunions appropriés?	
a) aucun	
b) quelques-uns	x
c) tous	
111. Votre pays facilite-t-il la participation active de représentants des communautés autochtones et locales à ces groupes de travail et à ces réunions?	
a) non	x
b) oui	

**Décision V/16. Article 8(j) et dispositions connexes**

112. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail décrit dans l'annexe de la décision et identifié la façon dont il faudrait appliquer ces tâches dans le contexte national?	
a) non	
b) à l'étude	x
c) oui (Veuillez fournir des détails ci-après)	

113. Votre pays a-t-il intégré ces tâches dans ses programmes permanents en en tenant compte des opportunités de coopération identifiées?	
a) non	x
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	
114. Votre pays prend t-il entièrement en compte les instruments, principes directeurs, codes, et autres activités pertinentes existant dans l'application du programme de travail?	
a) non	
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	x
d) oui - dans une large mesure	

115. Votre pays a-t-il fourni un soutien financier adéquat à la mise en œuvre du programme de travail?	
a) non	x
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	
116. Votre pays a-t-il complètement intégré des femmes ou des groupes de femmes dans les activités entreprises pour mettre en oeuvre le programme de travail contenu dans l'annexe de la décision et toute autre activité pertinente de la Convention?	
a) non	
b) oui	x
117. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la participation active des communautés autochtones et locales dans l'application de la Convention ?	
a) non	
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	x
d) oui - dans une large mesure	

118. Votre pays a-t-il fourni des études de cas sur les méthodes et les approches concernant la préservation et le partage des connaissances traditionnelles, et le contrôle de ces informations par les communautés autochtones et locales?	
a) non	x
b) pas pertinent	
c) oui - fournies au Secrétariat	
d) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
e) oui - par d'autres moyens (veuillez préciser)	
119. Votre pays partage t-il des informations ou des expériences sur la législation nationale ou toute autre mesure afin de sauvegarder les connaissances, les innovations et les pratiques des communautés autochtones et locales?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - avec certains pays	x
e) oui - par d'autres moyens (veuillez préciser)	
120. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la préservation des pratiques, des innovations et des connaissances traditionnelles des communautés autochtones et locales?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) quelques mesures	x
d) de nombreuses mesures	
121. Votre pays, en collaboration avec les communautés autochtones et locales, a-t-il soutenu le développement de registres des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques de ces dernières?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) développement en cours	x
d) registre établi	
122. Des représentants des organisations des communautés autochtones et locales ont-ils participé, au sein de votre délégation officielle, aux réunions organisées dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique ?	
a) pas pertinent	
b) pas opportun	x
c) oui	



123. Votre pays assiste t-il le Secrétariat afin d'utiliser pleinement le mécanisme du Centre d'échange dans le but de coopérer étroitement avec les communautés autochtones et locales afin d'explorer les moyens qui leur permettraient de prendre des décisions éclairées en matière de diffusion des connaissances traditionnelles?	
a) non	
b) en l'attente d'information sur la façon de procéder	x
c) oui	
124. Votre pays a-t-il identifié des sources de financement pour les activités décrites dans la décision?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) en partie	x
d) entièrement	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes sont pleinement intégrées dans les activités de gestion des ressources Naturelles en général.</li> <li>• Existence d'un réseau sous régional des tradipraticiens</li> <li>• Souhaite la prise en charge dans l'avenir de la participation des populations locales par le secrétariat de la convention sur la diversité biologique.</li> </ul>
---

**Article 9 Conservation ex situ**

125. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
126. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

127. Votre pays a-t-il adopté de mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays (9a)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
128. Votre pays a-t-il adopté des mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique provenant de l'extérieur de votre pays (9a)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
129. Dans l'affirmative, une telle conservation se fait-elle en collaboration active avec des organisations des autres pays (9a)?	
a) non	
b) oui	x
130. Votre pays a-t-il mis en place et entretenu des installations de conservation <i>ex situ</i> et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes qui représentent des ressources génétiques originaires de votre pays (9b)??	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	

131. Votre pays a-t-il mis en place et entretenu des installations de conservation <i>ex situ</i> et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes qui représentent des ressources génétiques originaires d'un autre pays (9b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
132. Dans l'affirmative, une telle conservation se fait-elle en collaboration active avec des organisations des autres pays (9a)?	
a) non	
b) oui	x
133. Votre pays a-t-il adopté des mesures en vue d'assurer la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions (9c)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	x
d) mesures complètes mises en place	
134. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation <i>ex situ</i> de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces <i>in situ</i> (9d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Si vous êtes une Partie pays développé -	
135. Votre pays a-t-il coopéré à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation <i>ex situ</i> et à la création et au maintien de moyens de conservation <i>ex situ</i> dans les pays en développement (9e) ?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
136. Votre pays a-t-il reçu un appui financier et autre pour la conservation <i>ex situ</i> et pour la création et le maintien de moyens de conservation <i>ex situ</i> (9e)?	
a) non	
b) oui	x

***Autres observations sur l'application de cet article***

- Les textes en vigueur encouragent la conservation ex situ
- Cette conservation ex situ se fait dans le cadre des programmes de recherche au niveau des institutions Nationales et internationales.
- Existence des arboreta, musées et jardins botaniques, centre de conservation et multiplication des semences.

**Article 10 Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique**

137. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
138. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un cadre institutionnel et juridique</li> <li>• Faible mise en œuvre par manque des moyens financiers</li> </ul>					

139. Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national (10a)?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) programme ou politique en place	x
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
140. Votre pays a-t-il adopté des mesures concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique (10b)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
141. Votre pays a-t-il mis en place des mesures pour protéger et encourager l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable (10c)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

142. Votre pays a-t-il mis en place des mesures qui aident les populations locales à concevoir et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été appauvrie (10d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
143. Votre pays encourage-t-il activement ses pouvoirs publics et son secteur privé à coopérer pour mettre au point des méthodes favorisant l'utilisation durable de la diversité biologique (10e)?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) programme ou politique en place	x
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	

**Décision IV/15. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les conventions relatives à la biodiversité**

144. Votre pays a-t-il soumis au Secrétariat des informations concernant les impacts du tourisme sur la diversité biologique et les efforts pour le gérer efficacement?	
a) non	x
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - études de cas	
d) oui- autres moyens (précisez ci-dessous)	
145. Votre pays a-t-il soumis au Secrétariat des informations sur les activités de la Commission sur le développement durable relatives à la biodiversité (les petits Etats insulaires, les océans, les ressources en eau douce, les schémas de production et de consommation)?	
a) non	x
b) oui - rapport national précédent	
c) oui- correspondance	
d) oui- autres moyens (précisez ci-dessous)	

**Décision V/24. L'utilisation durable comme problème multisectoriel**

146. Votre pays a-t-il identifié des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs applicables à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité ?	
a) non	
b) évaluation d'indicateurs potentiels en cours	x
c) indicateurs identifiés (Dans l'affirmative, veuillez les décrire ci-dessous)	
147. Votre pays a-t-il apporté son aide à d'autres Parties afin de renforcer leurs capacités d'application de pratiques, de programmes et de politiques de développement durable au niveau régional, national et local, en particulier pour lutter contre la pauvreté?	
a) non	x
b) pas pertinent	
c) dans une moindre mesure	
d) dans une large mesure (Veuillez donner des détails ci-après)	
148. Votre pays a-t-il développé des initiatives afin d'impliquer le secteur privé et les communautés autochtones et locales dans les initiatives entreprises sur le développement durable ainsi que dans les mécanismes qui garantissent que ces populations pourront profiter de l'utilisation durable ?	
a) non	
b) mécanismes à l'étude	
c) mécanismes en place(Expliquez)	x
149. Votre pays a-t-il identifié des domaines de préservation qui pourraient profiter de l'utilisation durable de la diversité biologique, et a-t-il communiqué cette information au Secrétaire exécutif ?	
a) non	
b) oui	x

**Décision V/25. Diversité biologique et tourisme**

150. Votre pays a-t-il basé ses politiques, ses programmes et ses activités dans le domaine du tourisme durable en fonction d'une évaluation des interconnexions entre le tourisme et la diversité biologique ?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	x
c) dans une large mesure	
151. Votre pays a-t-il soumis des études de cas au Secrétaire exécutif sur le tourisme afin de donner des exemples de l'utilisation durable de la biodiversité ?	
a) non	x
b) oui	

152. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Initiative internationale de l'écotourisme ?	
a) non	x
b) oui	
153. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Année internationale de la montagne ?	
a) non	x
b) oui	
154. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens?	
a) non	x
b) oui	
155. Votre pays a-t-il établi des politiques habilitantes et des structures législatives afin de compléter les efforts volontaires afin de mettre en œuvre efficacement le tourisme durable?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	x
c) dans une large mesure (Expliquez)	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilisation des populations dans la gestion de leur patrimoine/Décentralisation</li> <li>• Existence des mesures d'incitations, mais les indicateurs n'ont pas été fortement définis.</li> <li>• Echanges d'expériences avec les pays de la sous régions</li> <li>• Le PNEDD a impliqué tous les acteurs au niveau National.</li> <li>• Des domaines de préservations ont été transmis à travers la stratégie Nationale de la diversité biologique.</li> </ul>
--



**Article 11 Mesures d'incitation**

156. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
157. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs programmes et projets élaborés mais la mise en œuvre est limitée par les moyens.</li> </ul>					

158. Des programmes sont-ils en place pour identifier et assurer l'adoption de mesures économiquement et socialement rationnelles incitant à conserver et à utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) programmes en place	x
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
159. Ces mesures d'incitation et les programmes les identifiant et assurant leur adoption couvrent-ils toutes les activités sectorielles ?	
a) non	
b) quelques secteurs	
c) la plupart des secteurs importants	x
d) tous les secteurs	

**Décision III/18. Mesures d'incitation**

160. Votre pays a-t-il examiné les législations et politiques économiques en vigueur afin de recenser les incitations utiles à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique et d'en favoriser l'application ?	
a) non	
b) examen en cours	
c) certaines études ont été terminées	x
d) tant que possible	

161. Votre pays a-t-il entrepris d'établir des mécanismes et de démarches pour assurer l'incorporation adéquate des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes et autres dispositifs pertinents, tels que, notamment, les systèmes comptables nationaux et les stratégies d'investissement?	
a) non	x
b) Première phase d'identification des mécanismes	
c) Phase avancée d'identification des mécanismes	
d) Mécanismes en place	
e) Analyse de l'impact des mécanismes disponible	
162. Votre pays a-t-il mis au point des programmes de formation et de renforcement des capacités afin de donner effet aux mesures d'incitation et de favoriser les initiatives du secteur privé?	
a) non	x
b) prévu	
c) quelques-uns	
d) un grand nombre	
163. Votre pays a-t-il intégré la prise en compte de la diversité biologique aux études d'impact, comme première étape dans la voie de la conception et de l'application des mesures d'incitation?	
a) non	
b) oui	x
164. Votre pays a-t-il partagé son expérience en matière de mesures d'incitation avec d'autres Parties contractantes, et a-t-il mis à la disposition du Secrétariat des études de cas?	
a) non	x
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - études de cas	
d) oui - autres façons (veuillez donner des détails ci-après)	

**Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]**

165. Votre pays entreprend-il activement de concevoir et d'appliquer des mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape de mise en œuvre	
c) étape avancée de mise en œuvre	
d) mesures en place	x
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	

166. Votre pays a-t-il identifié les menaces pour la diversité biologique et les causes profondes de l'appauvrissement de la diversité biologique, incluant les acteurs pertinents, comme étape de la formulation des mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mesures en place	x
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
167. Les mesures d'incitation en vigueur tiennent-elles compte des aspects économiques, sociaux, culturels et éthiques de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
168. Votre pays a-t-il élaboré des cadres juridiques et de politique générale pour la conception et l'application de mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) cadres en place	x
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
169. Votre pays mène-t-il des consultations participatives afin de définir des mesures claires et ciblées propres à s'attaquer aux causes profondes de l'appauvrissement de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) processus en place	x
170. Votre pays a-t-il décelé et envisagé d'éliminer les mesures d'incitation ayant des effets pervers?	
a) non	
b) programme de détection en cours	
c) mesures décelées mais non entièrement neutralisées	x
d) mesures décelées et neutralisées	

**Décision V/15. Mesures d'incitation**

171. Votre pays a-t-il examiné les mesures d'incitation préconisées lors du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques?	
a) non	x
b) oui	
172. Votre pays a-t-il exploré les voies et les moyens par lesquels ces mesures d'incitation pourraient soutenir les objectifs de la Convention sur la diversité biologique dans votre pays?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) phase de développement préliminaire	
d) phase de développement avancé	
e) informations supplémentaires disponibles	

**Autres observations sur l'application de cet article**

Ras
-----

**Article 12 Recherche et formation**

173. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
174. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

175. Votre pays a-t-il mis en place des programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable (12a)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	x
c) étape avancée d'établissement	
d) programmes en place	
176. Votre pays a-t-il apporté à d'autres Parties un appui à l'éducation et à la formation aux mesures d'identification, de conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique et de ses éléments constitutifs (12a)?	
a) non	x
b) oui	
177. Votre pays favorise et encourage-t-il la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable (12b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
178. Votre pays encourage t-il et coopère t-il à l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques (12c)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	

**Si vous êtes une Partie pays développé**

179. Votre pays tient-il compte, dans l'exécution des activités ci-dessus, des besoins particuliers des pays en développement?

a) non	
b) oui, si pertinents	

**Autres observations sur l'application de cet article**

Un effort soutenu de formation est nécessaire.

Des moyens matériels et financier doivent également être assurés sans interruption pour l'application de cet article.

**Article 13 Éducation et sensibilisation du public**

180. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
181. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de programme d'envergure Nationale mais des projets pilotes localisés dans le cadre de l'éducation Environnementale.</li> </ul>					

182. Votre pays favorise et encourage-t-il une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet (13a), en en assurant la promotion par les médias?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
183. Votre pays favorise et encourage-t-il une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet(13a), en incluant ces questions dans les programmes d'enseignement?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
184. Votre pays coopère-t-il avec d'autres États et des organisations internationales pour mettre au point des programmes pertinents d'éducation et de sensibilisation du public (13b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

**Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]**

185. Les besoins d'éducation et de sensibilisation du public sont-ils couverts dans le plan d'action/stratégie national?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

186. Votre pays a-t-il alloué des ressources suffisantes à l'utilisation stratégique des outils d'éducation et de communication à chaque stade de la formulation, de l'application et de l'évaluation des politiques?	
a) ressources limitées	X
b) ressources importantes mais pas adéquates	
c) ressources adéquates	
187. Votre pays appuie-t-il les initiatives des grands groupes qui favorisent la participation des parties prenantes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique et qui incluent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation?	
a) non	X
b) oui	
188. Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la diversité biologique dans les stratégies d'éducation?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	x
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) oui	
189. Votre pays a-t-il mis à disposition des études de cas sur l'éducation, la sensibilisation et la participation du public, ou a-t-il essayé de partager les expériences par tout autre moyen?	
a) non	
b) oui	x
190. Votre pays a-t-il illustré et traduit des dispositions de la Convention dans les langues locales afin d'éduquer et de sensibiliser le public sur les secteurs pertinents?	
a) sans objet	
b) à faire	x
c) à l'étude	
d) oui	
191. Votre pays appuie-t-il les initiatives locales, nationales, sous-régionales et régionales visant à éduquer et à sensibiliser le public?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	x



***Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -***

192. Lorsqu'il demande de l'assistance par l'intermédiaire du FEM, votre pays a-t-il proposé des projets qui encouragent des mesures permettant l'application de l'Article 13 de la Convention?

a) non	x
b) oui	

***Décision V/17. Education et sensibilisation du public***

193. Votre pays soutient-il le renforcement des capacités sur les plans de l'éducation et de la communication de la diversité biologique comme faisant partie d'un plan d'action/stratégie nationale de biodiversité ?

a) non	
b) soutien limité	
c) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	x

***Autres observations sur l'application de cet article***

- Le partage d'information se fait dans le cadre d'un programme régional d'éducation environnementale.
- Nécessité de traduction de la SNPA en langues locales.

**Article 14 Évaluation de l'impact afin de minimiser les effets pervers**

194. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
195. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
Tous les textes relatifs sont pris et même des séances et ateliers de popularisation ont eu lieu, mais les ressources humaines et financières sont insuffisantes pour atteindre les objectifs.					

196. Une législation est-elle en place pour exiger l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique (14 1a))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation en place	x
e) analyse de mise en oeuvre disponible	
197. Ces procédures d'évaluation des impacts sur l'environnement permettent-elles la participation du public (14(1a))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
198. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique (14(1b))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	x
d) entièrement conforme aux connaissances scientifiques actuelles	

199. Votre pays participe-t-il à des consultations bilatérales, régionales et/ou multilatérales sur des activités susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale (14(1c))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
200. Votre pays applique-t-il des accords bilatéraux, régionaux et/ou multilatéraux sur des activités susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale (14(1c))?	
a) non	
b) non, évaluation des options en cours	
c) certains sont appliqués, d'autres sont en cours	x
b) oui	
201. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour informer d'autres États dans le cas d'un danger ou d'un dommage imminent ou grave trouvant son origine sous sa juridiction et menaçant la diversité biologique et susceptible de nuire à celle de ces États (14(1d))?	
a)	
a) non	
b) première étape d'établissement	X
c) étape avancée d'établissement	
e) pas de besoin identifié	
202. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes propres à prévenir ce danger ou ce dommage ou à en atténuer les effets(14(1d))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	x
c) étape avancée d'établissement	
d) entièrement conforme aux connaissances scientifiques actuelles	
e) pas de besoin identifié	
203. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes d'urgence au cas où des activités ou des événements présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique (14(1e))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	x
c) étape avancée d'établissement	
d) mécanismes en place	

204. Votre pays a-t-il encouragé la coopération internationale en vue d'établir des plans d'urgence communs pour répondre aux activités ou aux événements qui présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique (14(1e))?	
a) non	
b) oui	x
c) pas de besoin identifié	

**Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]**

205. Votre pays a-t-il échangé des informations et partagé l'expérience avec d'autres Parties contractantes concernant l'évaluation d'impact sur l'environnement et les mesures correctives et des programmes d'incitation connexes?	
a) non	x
b) information fournie au Secrétariat	
c) information fournie aux autres Parties	
d) information fournie par l'intermédiaire du Centre d'échange national	
206. Votre pays a-t-il échangé avec d'autres Parties contractantes des informations sur les mesures et les accords portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages infligés à la diversité biologique?	
a) non	x
b) information fournie au Secrétariat	
c) information fournie aux autres Parties	
c) information fournie par l'intermédiaire du Centre d'échange national	

**Décision V/18. Evaluation d'impact, responsabilité et réparation**

207. Votre pays a-t-il intégré l'évaluation de l'impact environnemental dans ses programmes thématiques ou dans ceux concernant les espèces exotiques et le tourisme?	
a) non	
b) en partie intégrée	
c) entièrement intégrée	x
208. Lorsque votre pays entreprend des évaluations d'impacts sur l'environnement, traite-t-il l'appauvrissement de la diversité biologique et les aspects socio-économiques, culturels et humains-sanitaires applicables à celle-ci?	
a) non	
b) en partie	
c) complètement	x

209. Lorsque votre pays développe des cadres de travail législatifs et réglementaires, met-il en place des mécanismes qui garantissent que considération des problèmes de diversité biologique dès les premières étapes du processus préliminaire?	
a) non	
b) dans certaines circonstances	x
c) dans toutes les circonstances	
210. Votre pays garantit-il l'engagement de tous les intervenants intéressés et concernés dans une approche participative à tous les stades du processus d'évaluation?	
a) non	
b) oui - dans certaines circonstances	x
c) oui - dans tous les cas	
211. Votre pays a-t-il organisé des réunions d'experts, des groupes de travail, des séminaires et/ou de la formation, des programmes de sensibilisation et d'éducation du public et des programmes d'échange afin de promouvoir le développement de l'expertise locale au moyen de méthodes, techniques et procédures d'évaluation de l'impact ?	
a) non	
b) certains programmes mis en place	x
c) de nombreux programmes mis en place	
d) approche intégrée afin de développer une expertise	
212. Votre pays a-t-il mené des projets pilotes d'évaluation environnementale de l'impact afin de soutenir le développement de l'expertise locale au moyen de méthodologies, de techniques et de procédures?	
a) non	
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	x
213. Votre pays utilise t-il des évaluations stratégiques environnementales afin d'estimer, non seulement l'impact des projets individuels, mais aussi leurs effets mondiaux et cumulatifs, et s'assure t-il que les résultats sont appliqués dans les processus de planification et de décision?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	x
c) dans une large mesure	
214. Votre pays exige t-il l'inclusion du développement de solutions alternatives, de mesures d'atténuation, et une considération de l'élaboration de mesures de compensation en matière d'évaluation environnementale de l'impact?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	x
c) dans une large mesure	

215. Les informations nationales sur les pratiques, systèmes, mécanismes et expériences dans le domaine de l'évaluation stratégique environnementale et de l'évaluation de l'impact sont-elles disponibles?	
a) non	
b) oui (Ajoutez une annexe ou résumez)	x

***Autres observations sur l'application de cet article***

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes d'urgences et de surveillance mis en place dans le cadre de la protection des végétaux et la préservation des catastrophes telles que, invasion acridiennes, inondation, feu de brousse etc.</li> <li>• Des interventions dans le cadre des projets ou programmes Nationaux en activité.</li> <li>• Bien qu'utilisé localement l'approche stratégique n'a pas une envergure Nationale.</li> <li>• Les informations Nationales(ESE) sur les pratiques actuelles n'ont pas fait l'objet de capitalisation.</li> </ul>
---

**Article 15 Accès aux ressources génétiques**

216. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
217. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
218. Votre pays s'est-il efforcé de créer les conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties contractantes(15(2))?					
a) non					x
b) oui - dans une moindre mesure					
c) oui - dans une large mesure					
219. Y a t-il une compréhension mutuelle ou un accord mis en place entre les différents groupes d'intérêts et l'État sur l'accès aux ressources génétiques (15(4))?					
a) non					
b) oui - dans une moindre mesure					x
c) oui - dans une large mesure					
220. Votre pays dispose-t-il d'un processus de planification à participation ouverte, ou de tout autre mécanisme pour assurer que l'accès aux ressources génétiques est soumis au consentement préalable en connaissance de cause (15(5))?					
a) non					x
b) première étape d'établissement					
c) étape avancée d'établissement					
d) processus en place					
221. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties contractantes soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties (15(6))?					
a) non					x
b) certaines mesures en place					
c) mesures potentielles à l'étude					
d) mesures complètes mises en place					

222. Votre pays a-t-il pris de mesures pour assurer le partage juste et équitable des résultats de la recherche et du développement ainsi que des avantages résultant de l'utilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec la Partie contractante qui fournit ces ressources (15(7))?	
a) non	
b) certaines mesures en place	x
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures	
a) législatives	
b) administratives	
c) de politique générale	

**Décision II/11 et décision III/15. Accès aux ressources génétiques**

223. Votre pays a-t-il fourni au Secrétariat des informations sur les législations, les mesures administratives et de politique générale, les processus participatives et les programmes de recherche?	
a) non	x
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
224. Votre pays a-t-il mis en oeuvre des programmes de renforcement des capacités afin de favoriser l'élaboration et l'application de mesures et de lignes directrices législatives, administratives et d'ordre général relatives à l'accès, y compris les compétences et capacités dans les domaines techniques, commerciaux, juridiques et en matière de gestion?	
a) non	x
b) quelques-uns	
c) un grand nombre	
d) les programmes couvrent tous les besoins identifiés	
e) pas de besoin identifié	
225. Votre pays a-t-il procédé à l'analyse des expériences concernant les mesures et lignes directrices législatives, administratives et d'ordre général relatives à l'accès, y compris les compétences et capacités dans les domaines techniques, commerciaux, juridiques et en matière de gestion?	
a) non	x
b) analyse en cours	
c) analyse terminée	



226. Votre pays collabore-t-il avec toutes les parties intéressées afin d'explorer, de mettre au point et d'appliquer les lignes directrices et les pratiques qui assurent des avantages mutuels aux fournisseurs et aux utilisateurs de ces mesures d'accès?	
a) non	x
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
227. Votre pays a-t-il recensé les autorités nationales chargées d'accorder l'accès aux ressources génétiques?	
a) non	
b) oui	x
228. Votre pays joue-t-il un rôle actif dans les négociations relatives au remaniement de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	
b) oui	x

**Décision V/26. Accès aux ressources génétiques**

229. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national et une, ou plus d'une autorité nationale compétente responsable des arrangements pour les accès et le partage des ressources ou pour fournir des informations sur ces arrangements?	
a) non	
b) oui	x
c) oui, le Secrétaire exécutif en a été informé	
230. La stratégie nationale de votre pays en matière de biodiversité et de politique législative ou administrative sur l'accès et le partage des ressources contribue-t-elle aux objectifs de conservation et d'utilisation durable?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	x
c) dans une large mesure	
<b>Parties bénéficiaires de ressources génétiques</b>	
231. Votre pays a-t-il adopté des mesures administratives ou politiques qui soutiennent les efforts accomplis par les pays fournisseurs afin d'assurer que l'accès à leurs ressources génétiques est soumis aux articles 15, 16 et 19 de la Convention?	
a) non	x
b) autres arrangements prévus	
c) oui	

232. Votre pays coopère t-il avec d'autres Parties afin de trouver des solutions pratiques et équitables pour soutenir les efforts accomplis par des pays fournisseurs afin d'assurer que l'accès à leurs ressources génétiques est soumis aux Articles 15, 16 et 19 de la Convention, et reconnaît-il la complexité de la question, avec une attention particulière pour la quantité de considérations éclairées précédentes?	
a) non	x
b) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
233. Dans son développement de sa législation sur l'accès, votre pays a-t-il pris en compte et permis le développement d'un système multilatéral afin de faciliter l'accès et le partage des ressources dans le contexte de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	x
b) législation à l'étude	
c) oui	
234. Votre pays coordonne t-il ses positions avec la Convention sur la diversité biologique et l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	
b) processus en cours	X
c) oui	
235. Votre pays a-t-il fourni des informations au Secrétaire exécutif sur les utilisateurs des institutions, le marché des ressources génétiques, les bénéfices non monétaires, les mécanismes nouveaux ou émergents en matière de partage des ressources, les mesures d'incitation, la clarification de définitions, les systèmes sui generis et les intermédiaires?	
a) non	X
b) quelques informations ont été fournies	
c) de nombreuses informations ont été fournies	
236. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des informations sur des problèmes particuliers liés au rôle des droits de propriété intellectuelle pour mettre en œuvre l'accès aux arrangements de partage des ressources?	
a) non	X
b) oui	
237. Votre pays a-t-il fourni un renforcement des capacités, un transfert et un développement de technologies afin de maintenir l'utilisation des collections ex situ?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	X
c) dans une large mesure	

***Autres observations sur l'application de cet article***

- Limites: - cadre institutionnel et juridique
- ressources humaines qualifiées et infrastructure de conservation et préservation.
  - Ressources financières pour la maîtrise de la technologie de conservation et de structure qualifiées pour appliquer les décisions/partage/contrôle recherche.
  -

**Article 16 Accès à la technologie et au transfert de technologie**

238. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
239. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de la Technologie					

240. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties contractantes l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages sensibles à l'environnement, et le transfert desdites technologies (16(1))?	
a) non	x
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
241. Votre pays a-t-il connaissance de toutes les initiatives au titre desquelles les technologies pertinentes lui sont transférées à des conditions favorables ou préférentielles (16(2))?	
a) non	x
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	
242. Votre pays a-t-il pris des mesures pour que soit assuré aux Parties contractantes qui fournissent des ressources génétiques, l'accès à la technologie utilisant ces ressources et le transfert de ladite technologie selon des modalités mutuellement convenues (16(3))?	
a) non	x
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	

243. Votre pays a-t-il pris des mesures pour que le secteur privé facilite l'accès à la technologie pertinente, sa mise au point conjointe et son transfert au bénéfice des institutions gouvernementales et du secteur privé des pays en développement (16(4))?	
a) non	x
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures :	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	
244. Votre pays dispose-t-il d'un système national de protection des droits de propriété intellectuelle (16(5))?	
a) non	
b) oui	x
245. Dans l'affirmative, ce système couvre-t-il les ressources biologiques (par exemple, les espèces végétales) d'une façon quelconque?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	

**Décision III/17. Droits de propriété intellectuelle**

246. Votre pays a-t-il réalisé et communiqué au Secrétariat des études de cas sur les impacts des droits de propriété intellectuelle sur la poursuite des objectifs de la Convention?	
a) non	x
b) quelques-unes	
c) un grand nombre	

**Autres observations sur l'application de cet article**

Insuffisance d'information et de sensibilisation sur cet article.
---

**Article 17 Échange d'informations**

247. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>
248. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
Le PNEDD accorde une place de choix aux aspects d'échanges d'information. L'état n'a pas les moyens d'atteindre cet objectif.					

249. Votre pays a-t-il pris des mesures pour faciliter l'échange d'informations provenant de sources disponibles (17(1))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) limité par l'absence de ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
c) certaines mesures en place	<input checked="" type="checkbox"/>
d) mesures potentielles à l'étude	<input type="checkbox"/>
e) mesures complètes mises en place	<input type="checkbox"/>
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
250. Ces mesures tiennent-elles compte des besoins particuliers des pays en développement (17(1))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui - dans une moindre mesure	<input type="checkbox"/>
c) oui - dans une large mesure	<input type="checkbox"/>
251. Dans l'affirmative, ces mesures incluent-elles toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui - dans une moindre mesure	<input type="checkbox"/>
c) oui - dans une large mesure	<input type="checkbox"/>

**Article 18 Coopération technique et scientifique**

252. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>
253. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
Coopération avancée entre les institutions nationales/internationales de recherche dans les domaines agricoles, sylvicoles et pastorales qui méritent d'être mieux connu et capitalisé.					

254. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique (18(1))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) certaines mesures en place	<input checked="" type="checkbox"/>
c) mesures potentielles à l'étude	<input type="checkbox"/>
d) mesures complètes mises en place	<input type="checkbox"/>
255. Les mesures prises pour encourager la coopération avec d'autres Parties contractantes pour l'application de la Convention accordent-elles une attention particulière au développement et au renforcement des capacités nationales par le biais de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des institutions (18(2))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui - dans une moindre mesure	<input checked="" type="checkbox"/>
c) oui - dans une large mesure	<input type="checkbox"/>
256. Votre pays a-t-il encouragé et mis au point des modalités de coopération aux fins de l'élaboration et de l'utilisation de technologies, y compris les technologies autochtones et traditionnelles, conformément aux objectifs de la Convention (18(4))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) première étape d'établissement	<input checked="" type="checkbox"/>
c) étape avancée d'établissement	<input type="checkbox"/>
d) mécanismes en place	<input type="checkbox"/>

257. Une telle coopération inclut-elle la formation du personnel et l'échange d'experts (18(4))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	x
258. Votre pays a-t-il encouragé l'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention (18(5))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	

**Décision II/3, Décision III/4 et Décision IV/2. Centre d'échange**

259. Votre pays collabore-t-il à la mise sur pied et à l'exploitation du Centre d'échange?	
a) non	
b) oui	x
260. Votre pays aide-t-il à renforcer les capacités nationales par l'échange et la diffusion des expériences et des leçons retenues de la mise en oeuvre de la Convention?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
261. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national pour le centre d'échange?	
a) non	
b) oui	x
262. Votre pays fournit-il des ressources pour la mise sur pied et l'exploitation du Centre d'échange?	
a) non	
b) oui, au niveau national	x
c) oui, au niveau national et international	
263. Votre pays facilite-t-il la tenue d'ateliers et autres réunions d'experts et y participe-t-il, afin de faire progresser la mise sur pied du Centre d'échange au niveau international?	
a) non	
b) participation seulement	x
c) appui et participation à certaines réunions	



264. Votre Centre d'échange est-il opérationnel?	
a) non	
b) à l'étude	
c) Dans l'affirmative, donnez des détails	x
265. Votre Centre d'échange est-il branché sur Internet?	
a) non	
b) oui	x
266. Votre pays a-t-il établi au niveau national un Comité directeur ou un groupe de travail multi-sectoriel et multidisciplinaire?	
a) non	x
b) oui	

**Décision V/14. Coopération technique et scientifique et mécanismes du Centre d'échange (Article 18)**

267. Votre pays a-t-il examiné les priorités identifiées dans l'Annexe I à la décision et essayé de les mettre en œuvre ?	
a) non	X
b) examiné mais pas mises en oeuvre	
c) examiné et mises en œuvre si approprié	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de publication des résultats scientifiques des recherches généralement menés au niveau des institutions nationales.</li> <li>- Les mesures prises pour encourager la coopération technique scientifique implique de façon effective le renforcement des capacités techniques Nationales.</li> <li>- Centre d'Echange opérationnel pages Web avec appui coopération belge.</li> </ul>
--

**Article 19 Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages**

268. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
269. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de compétences techniques</li> <li>- Insuffisance des infrastructures et équipements</li> <li>- Pas de législation en matière de biotechnologie</li> </ul>					

270. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la participation effective aux activités de recherche biotechnologique des Parties contractantes qui fournissent les ressources génétiques pour ces activités de recherche (19(1))?	
a) non	x
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures :	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	
271. Votre pays a-t-il pris toutes les mesures possibles pour encourager et favoriser l'accès prioritaire, sur une base juste et équitable, des Parties contractantes, aux résultats et aux avantages découlant des biotechnologies fondées sur les ressources génétiques fournies par ces (19(2))?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	x
d) mesures complètes mises en place	

**Décision IV/3. Questions relatives à la prévention des risques  
biotechnologiques. Décision V/1. Plan de travail du Comité intergouvernemental  
sur le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.**

272. Votre pays est-il une Partie contractante au Protocole de Carthagène sur la prévention des risques de biotechnologie?	
a) Non-signataire	
b) signataire, ratification en cours	x
b) instrument de ratification déposé	

**Autres observations sur l'application de cet article**

Le protocole est très important pour le Niger qui doit avant la ratification précéder d'abord à l'élaboration de la législation Nationale en la matière qui viendrait compléter le protocole.

Aussi le pays a besoin pour cela d'un renforcement des capacités:

- Formations appropriées
- Infrastructures nécessaires
- BCH opérationnel

**Article 20 Ressources financières**

273. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
274. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du Fonds National de l'Environnement en voie</li> <li>- Textes législatifs et réglementaires ayant prévu des ressources financières pour l'aménagement des ressources biologiques.</li> </ul>					

275. Votre pays a-t-il fourni un appui et des avantages financiers en ce qui concerne les activités nationales tendant à la réalisation des objectifs de la Convention (20(1))?	
a) non	
b) oui - avantages financiers seulement	
c) oui - appui financier seulement	x
c) oui - appui financier et avantages financiers	
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
276. Votre pays a-t-il fourni des ressources financières nouvelles ou supplémentaires pour permettre aux Parties qui sont des pays en développement de faire face à la totalité des surcoûts convenus que leur impose la mise en oeuvre des mesures par lesquelles ils s'acquittent des obligations découlant de la Convention, ces surcoûts étant convenus entre vous et le mécanisme de financement provisoire(20(2))?	
a) non	
b) oui	
<b>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -</b>	
277. Votre pays a-t-il reçu des ressources financières nouvelles et additionnelles vous permettant d'assumer la totalité des surcoûts convenus découlant de l'application de mesures de mise en oeuvre en exécution de vos obligations en regard de la Convention (20(2))?	
a) non	x
b) oui	

**Si vous êtes une Partie pays développé -**

278. Votre pays a-t-il fourni des ressources financières liées à l'application de la Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales (20(3))?

Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -

279. Votre pays a-t-il utilisé des ressources financières liées à l'application de la Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales(20 (3))?

a) non	
b) oui	x

**Décision III/6. Ressources financières additionnelles**

280. Votre pays veille-t-il à assurer que toutes les institutions de financement (y compris les agences d'assistance bilatérale) s'efforcent de faire en sorte que toutes leurs activités soutiennent davantage la Convention?

a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	x

281. Votre pays collabore-t-il à des activités quelconques visant à établir des informations normalisées sur l'appui financier en vue de réaliser les objectifs de la Convention?

a) non	x
b) oui (veuillez joindre des informations)	

**Décision V/11. Ressources financières additionnelles**

282. Votre pays a-t-il mis en place un processus afin de superviser le soutien financier à la biodiversité ?

a) non	
b) procédures ont été établies	x
c) oui (veuillez donner des détails ci-après)	

283. Des détails sur le soutien financier que votre pays donne aux activités nationales de biodiversité sont-ils disponibles?

a) non	
b) pas sous un format standard	X
c) oui (veuillez donner des détails ci-après)	

284. Des détails sur le soutien financier que votre pays donne à d'autres pays en matière de biodiversité sont-ils disponibles?	
a) pas applicable	x
b) non	
c) pas sous un format standard	
d) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
<b>Parties pays développés -</b>	
285. Votre pays encourage t-il la mise en oeuvre des objectifs de la Convention dans le cadre de sa politique de financement de ses institutions financières bilatérales, régionales et multilatérales ?	
a) non	
b) oui	
<b>Pays Parties en développement -</b>	
286. Votre pays dialogue t-il avec les institutions financières afin de discuter des moyens de soutenir la mise en œuvre des objectifs de la Convention ?	
a) non	
b) oui	X
287. Votre pays a-t-il compilé des informations sur le soutien financier supplémentaire apporté par le secteur privé ?	
a) non	X
b) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
288. Votre pays a-t-il pris en considération les exemptions de taxes dans ses systèmes nationaux de taxes en matière de dons liés à la biodiversité ?	
a) non	
b) pas approprié au contexte national	
c) exemptions en cours	
d) exemptions en place	x

**Autres observations sur l'application de cet article**

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pays a néanmoins bénéficié d'un appui financier du FEM en vue de l'élaboration des stratégies en biodiversité et changements climatiques.</li> <li>• Le Fonds National pour l'Environnement qui est entrain d'être mis en place prévoit un guichet diversité biologique.</li> </ul> |
|---|

**Article 21 Mécanisme de financement**

289. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
290. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
Existence d'un Fonds National de l'Environnement en vue de soutenir les objectifs de la convention.					

291. Votre pays a-t-il œuvré à renforcer les institutions financières existantes afin de fournir des ressources financières pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui	x

**Décision III/7. Lignes directrices relatives à l'étude de l'efficacité du mécanisme de financement**

292. Votre pays a-t-il fourni des informations sur l'expérience acquise dans le cadre d'activités financées par le mécanisme de financement?	
a) pas d'activités	
b) non, même s'il y a des activités	
c) oui, dans le rapport national précédent	x
d) oui, dans les études de cas	
e) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	

**Autres observations sur l'application de cet article**

**Article 23 La Conférence des Parties**

293. Combien de participants de votre pays ont assisté à chaque réunion de la Conférence des Parties?	
a) à COP 1 (Nassau)	0
b) à COP 2 (Jakarta)	0
b) à COP 3 (Buenos Aires)	1
b) à COP 4 (Bratislava)	1
b) à COP 5 (Nairobi)	2

**Décision I/6, Décision II/10, Décision III/24 et Décision IV/17. Finances et budget**

294. Votre pays a-t-il versé promptement toutes ses contributions au Fonds d'affectation spéciale?	
a) non	X
b) oui	

**Décision IV/16 (en partie) Préparatifs pour les réunions de la Conférence des Parties**

295. Votre pays a-t-il participé à des réunions régionales avant les réunions de la Conférence des Parties?	
a) non	
b) oui (veuillez indiquer lesquelles)	X
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
296. Votre pays a-t-il financé des réunions régionales et sous-régionales pour se préparer à la COP, et a-t-il encouragé la participation de pays en développement à de telles réunions?	
a) non	
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	

**Décision V/22. Budget pour le programme de travail de l'exercice biennal 2001-2002**

297. Votre pays a-t-il payé sa contribution au budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) pour l'année 2001, et ce, avant le 1er janvier 2001?	
a) oui - en avance	
b) oui - dans les délais indiqués	
c) non - mais a déjà contribué de façon substantielle	
d) pas encore payé	X
298. Votre pays a-t-il volontairement apporté des contributions supplémentaires aux fonds d'affectation spéciale de la Convention?	
a) oui - lors de l'exercice biennal 1999-2000	
b) oui - lors de l'exercice biennal 2001-2002	
c) prévoit d'en faire lors de l'exercice biennal 2001-2002	
d) non	X



**Autres observations sur l'application de cet article**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les demandes sont en cours pour le déblocage des contributions nationales au Fonds d'affectation spéciale</li> <li>- Le Niger a participé aux réunions suivantes:</li> <li>- Atelier régional Afrique de l'ouest sur la biodiversité</li> <li>- Atelier sur l'échange d'information sur la planification sur la biodiversité du 28-29 août 2000 Dakar.</li> <li>- Atelier régional Afrique de l'ouest sur la conservation des poissons DAKAR du 21-28 octobre 1999.</li> <li>- Atelier sur la synergie des trois conventions du 4-6 octobre 2000 à CONAKRY.</li> </ul>
---

**Article 24 Secrétariat**

299. Votre pays a-t-il fourni un appui direct au Secrétariat sous forme de personnel détaché, de contribution financière pour des activités du Secrétariat, etc.?	
a) non	x
b) oui	

**Autres observations sur l'application de cet article**

--

**Article 25 Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques**

300. Combien de participants de votre pays ont participé à chaque réunion de l'Organe subsidiaire ?	
a) à SBSTTA I (Paris)	0
b) à SBSTTA II (Montréal)	0
b) à SBSTTA III (Montréal)	1
b) à SBSTTA IV (Montréal)	1
b) à SBSTTA V (Montréal)	1

**Autres observations sur l'application de cet article**

Le pays souhaite bien faire participer plus d'une personne ; mais manque malheureusement des moyens financiers ou d'appui additionnel extérieur dans ce sens.
---

**Article 26 Rapports**

301. Quelle est la situation concernant votre premier rapport national?	
a) Non soumis	
b) Rapport sommaire soumis	
c) Rapport intérimaire/projet soumis	
d) Rapport final soumis	x
Si votre réponse est b), c) ou d), votre rapport a-t-il été soumis:	
Dans les délais initiaux du 1.1.98 (Décision III/9)?	
Dans les délais prolongés du 31.12.98 (Décision IV/14)?	x
A une date ultérieure (Veuillez préciser la date)	

**Décision IV/14 Rapports nationaux**

302. Toutes les parties prenantes ont-elles participé à la préparation du rapport national?	
a) non	
b) oui	x
303. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que les parties intéressées puissent accéder à son (ses) premier et/ou deuxième rapport(s) national(aux)?	
a) non	
b) oui	x
Dans l'affirmative, indiquez le moyen :	
a) diffusion informelle?	X
b) publication du rapport?	X
c) envoi du rapport sur demande?	X
d) affichage du rapport sur Internet?	x

**Décision V/19. Rapports nationaux**

304. Après avoir obtenu les principes directeurs, votre pays a-t-il volontairement préparé des rapports thématiques détaillés sur un ou plusieurs sujets afin de les étudier en profondeur lors d'une réunion ordinaire des parties?	
a) non	
b) oui - écosystèmes des forêts	
c) oui - espèces exotiques	x
d) oui - accès et partage des avantages	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p>En voie d'élaboration:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les écosystèmes des forêts</li> <li>• Rapport thématique sur l'accès et le partage des avantages.</li> </ul>
---

**Décision V/6. Approche fondée sur les écosystèmes**

305. Votre pays applique t-il l'approche fondée sur les écosystèmes en tenant compte des principes directeurs contenus dans l'annexe à la décision V/6?	
a) non	
b) à l'étude	
c) certains aspects ont été appliqués	x
d) fortement appliqués	
306. Votre pays développe t-il des expressions pratiques de l'approche fondée sur les écosystèmes dans ses politiques et législation nationales et la mise en oeuvre d'activités adaptées aux conditions locales, nationales, et régionales, en particulier dans le contexte des activités développées dans les sujets thématiques de la Convention?	
a) non	
b) à l'étude	
c) certains aspects ont été appliqués	x
d) fortement appliqués	
307. Votre pays a-t-il identifié des études de cas et a-t-il mis en oeuvre des projets pilotes qui démontrent l'approche fondée sur les écosystèmes, en utilisant des ateliers et d'autres mécanismes afin de mettre l'accent sur la sensibilisation et le partage d'expérience?	
a) non	
b) études de cas identifiées	
c) projets pilotes en cours	x
d) tenue/planification d'ateliers	
e) informations disponibles par l'intermédiaire du Centre d'échange	
308. Votre pays renforce t-il ses capacités et fournit-il un soutien financier et technique afin de mettre en oeuvre l'approche fondée sur les écosystèmes?	
a) non	
b) oui, dans le pays	x
c) oui, y compris un soutien à d'autres Parties	

309. Votre pays a-t-il soutenu la coopération régionale dans l'application de l'approche fondée sur les écosystèmes à l'étranger?	
a) non	
b) coopération informelle	
c) coopération formelle (Veuillez donner des détails ci-après)	x

- Parc du W, lac Tchad, fleuve Niger/ABN, ALG

**Écosystèmes des eaux intérieures**

**Décision IV/4. État et évolution de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et options possibles pour leur conservation et leur utilisation durable**

310. Votre pays a-t-il inclus des informations sur la diversité biologique des zones humides lorsqu'il a communiqué des informations et des rapports à la CDD, et a-t-il envisagé d'inclure dans les réunions des questions liées à la diversité biologique des eaux, pour donner suite aux recommandations de la CDD?	
a) non	
b) oui	x
311. Votre pays a-t-il inclus des considérations relatives à la diversité biologique des eaux intérieures dans ses travaux avec des organisations, des institutions et des conventions intéressant les eaux intérieures?	
a) non	
b) oui	x
<b><i>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition-</i></b>	
312. Lorsqu'il demande de l'assistance au FEM pour des projets portant sur les écosystèmes des eaux intérieures, votre pays a-t-il donné la priorité aux éléments suivants : inventier les zones importantes pour la conservation, élaborer et appliquer des plans intégrés pour les bassins hydrographiques, bassins versants et bassins fluviaux, et faire des recherches sur les phénomènes qui contribuent à l'appauvrissement de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui	x
313. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail décrit à l'annexe 1 à la décision, et établi les priorités d'action nationale pour la mise en oeuvre du programme?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) oui	

**Décision V/2. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures (application de la décision IV/4)**

314. Votre pays soutient-il et/ou participe t-il à l'Initiative intégrée sur les bassins fluviaux ?	
a) non	
b) oui	x

315. Votre pays rassemble t-il des informations sur le statut de la diversité biologique des eaux intérieures ?	
a) non	
b) évaluations en cours	x
c) évaluations terminées	
316. Ces informations sont-elles à la disposition des autres Parties?	
a) non	x
b) oui - informations fournies dans le rapport national	
c) oui - informations fournies par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - par d'autres moyens (Détaillez ci-après)	
317. Votre pays a-t-il développé des plans nationaux et/ou sectoriels pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes des eaux intérieures ?	
a) non	
b) oui - plans nationaux seulement	x
c) oui - plans nationaux et secteurs majeurs	
d) oui - plans nationaux et tous les secteurs	
318. Votre pays a-t-il pris des mesures pour renforcer ses capacités afin de développer et mettre en œuvre ces plans ?	
a) non	x
b) oui	

***Décision III/21. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les conventions relatives à la biodiversité***

319. Vos stratégies nationales, plans d'actions, et programmes pour la conservation de la diversité biologique intègrent-ils complètement la conservation et l'utilisation durable des zones humides, des espèces migratoires et de leurs habitats.	
a) non	
b) oui	x

***Observations sur l'application de ces décisions et de ce programme de travail***

**Diversité biologique marine et côtière**

**Décision II/10 et Décision IV/5. Conservation et utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière**

320. Votre plan d'action/stratégie national encourage-t-il la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
321. Votre pays a-t-il établi et/ou renforcé des mécanismes institutionnels, administratifs et législatifs aux fins d'établissement d'une gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) mécanismes en place	
322. Votre pays a-t-il fourni au Secrétaire exécutif avis et informations sur les options futures concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière?	
a) non	
b) oui	
323. Votre pays a-t-il entrepris des projets de démonstration, et/ou échangé des informations à ce sujet, comme exemples pratiques de gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers?	
a) non	
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
324. Votre pays a-t-il mis en place des programmes pour renforcer et améliorer les connaissances de la structure génétique des populations locales des espèces marines faisant l'objet d'activités d'amélioration et/ou de culture de stocks?	
a) non	
b) programmes en cours d'établissement	
c) programmes en cours d'établissement pour certaines espèces	
d) programmes en cours de mise en oeuvre pour de nombreuses espèces	
e) pas un problème perceptible	

325. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail indiqué dans une annexe à la décision, et identifié les priorités pour la mise en oeuvre du programme au niveau national?	
a) non	
b) à l'étude	
c) oui	

***Décision V/3. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique marine et côtière(application de la décision IV/5)***

326. Votre pays participe t-il au plan de travail sur le blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui	
c) pas pertinent	
327. Votre pays applique t-il d'autres mesures afin de traiter le problème du blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui (veuillez fournir des détails ci-après)	
c) pas pertinent	
328. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des études de cas sur le phénomène du blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui	
c) pas pertinent	

***Autres observations sur l'application de ces décisions et de ce programme de travail***

Le Niger est un pays insulaire ou côtier
--



**Diversité biologique agricole**

**Décision III/11 et Décision IV/6. Conservation et utilisation durable  
de la diversité biologique agricole.**

329. Votre pays a-t-il identifié et évalué les activités en cours et les instruments existants au niveau national?	
a) non	
b) première étape d'examen et d'évaluation	
c) étape avancée d'examen et d'évaluation	
d) évaluation terminée	x
330. Votre pays a-t-il identifié les problèmes et les questions prioritaires qui doivent être abordés au niveau national?	
a) non	
b) en cours	
c) oui	x
331. Votre pays utilise-t-il des méthodes ou des indicateurs quelconques pour surveiller les impacts créés sur la diversité biologique par les projets de développement agricole, et notamment par l'intensification et l'extensification des systèmes de production?	
a) non	x
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mécanismes en place	
332. Votre pays prend-il des mesures pour partager les expériences relatives à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) oui - études de cas	x
c) oui - autres mécanismes (veuillez préciser)	
333. Votre pays a-t-il mené des études de cas sur les deux premières questions identifiées par le SBSTTA, à savoir les agents de pollinisation, les micro-organismes des sols en agriculture et la gestion intégrée du paysage?	
a) non	
b) oui- des agents de pollinisation	
c) oui - des microorganismes des sols	
d) oui - gestion intégrée du paysage et des systèmes de production	x

334. Votre pays établit-il ou améliore-t-il des mécanismes pour renforcer la sensibilisation du public et la compréhension de l'importance de l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	x
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mécanismes en place	
335. Votre pays dispose-t-il de stratégies, de programmes et de plans nationaux qui assurent la mise au point et l'application efficace de politiques et de mesures menant à l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mécanismes en place	x
336. Votre pays encourage-t-il la transformation de pratiques agricoles non durables en pratiques de production durables adaptées aux conditions biotiques et abiotiques locales?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
337. Votre pays encourage-t-il l'application de pratiques agricoles qui non seulement accroissent la productivité, mais arrêtent également la dégradation de la diversité biologique, en plus de la régénérer, la remettre en état, la restaurer et la renforcer?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
338. Votre pays encourage-t-il la mobilisation du secteur agricole afin que celui-ci développe, maintienne et utilise ses connaissances et ses pratiques de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique ?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	x
339. Votre pays encourage-t-il la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques ?	
a) non	
b) oui	x

340. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties contractantes pour identifier et promouvoir les pratiques agricoles durables et la gestion intégrée du paysage?	
a) non	
b) oui	x

**Décision V/5. Diversité biologique agricole: étude de la phase I du programme de travail et adoption d'un programme de travail pluriannuel**

341. Votre pays a-t-il étudié le programme de travail joint en annexe à la décision et a-t-il identifié la façon dont il pourrait collaborer à sa mise en œuvre?	
a) non	x
b) oui	

342. Votre pays encourage t-il la coopération régionale et thématique dans le cadre de son programme de travail sur la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) faible coopération	
c) large coopération	x
d) coopération importante dans tous les domaines	

343. Votre pays fournit-il un soutien financier pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) fonds supplémentaires limités	x
c) fonds supplémentaires importants	

**Si vous êtes une Partie Pays développé -**

344. Votre pays a-t-il fourni une aide financière pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique agricole, en particulier pour le renforcement des capacités et les études de cas dans les pays en développement et dans les pays en transition économique ?	
a) non	
b) oui, dans le cadre de programmes de coopération existants	
c) oui, au moyen de fonds supplémentaires limités	
d) oui, au moyen de fonds supplémentaires importants	
345. Votre pays a-t-il soutenu des actions afin de sensibiliser le public pour encourager les systèmes de production agricole et fermier durables qui maintiennent la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) oui, dans une moindre mesure	x
c) oui, dans une large mesure	

346. Votre pays coordonne t-il ses positions avec la Convention sur la diversité biologique et l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	
b) processus en cours	x
c) oui	
347. Votre pays est-il une Partie contractante de la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international?	
a) non-signataire	
b) signé - ratification en cours	
c) instrument de ratification déposé	
348. Votre pays soutient-il l'application du Secrétaire exécutif de statut d'observateur du Comité sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce?	
a) non	
b) oui	x
349. Votre pays collabore t-il avec d'autres Parties en matière de conservation et d'utilisation durable des agents de pollinisation?	
a) non	x
b) oui	
350. Votre pays compile t-il des études de cas et des projets pilotes de mise en œuvre applicable à la conservation et à l'utilisation durable des agents de pollinisation?	
a) non	x
b) oui (Veuillez fournir des détails ci-après)	
351. Des informations sur des évaluations scientifiques applicable aux technologies restreignant l'utilisation génétique ont-elles été fournies par d'autres Parties contractantes ou par l'intermédiaire de médias tels que le Centre d'échange,?	
a) pas applicable	
b) non	X
c) oui - dans le rapport national	
d) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
e) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	

352. Votre pays a-t-il pensé à traiter les questions génériques sur les technologies telles que celles restreignant l'utilisation génétique selon des approches nationales et internationales d'utilisation sûre et durable du patrimoine génétique?	
a) non	
b) oui - à l'étude	X
c) oui - mesures en cours	
353. Votre pays a-t-il mené des évaluations scientifiques sur, <u>entre autres</u> , les effets écologiques, sociaux et économiques des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	X
b) quelques évaluations	
c) programme majeur d'évaluations	
354. Votre pays a-t-il diffusé les résultats d'évaluations scientifiques sur, <u>entre autres</u> , les effets écologiques, sociaux, et économiques des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	X
b) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
c) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
355. Votre pays a-t-il identifié les voies et les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies restreignant l'utilisation génétique sur la conservation <u>in situ</u> et <u>ex situ</u> et l'utilisation durable, y compris la sécurité alimentaire de la diversité biologique agricole?	
a) non	X
b) certaines mesures identifiées	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) étude complète terminée	
356. Votre pays a-t-il évalué s'il y a un besoin de règlements efficaces au niveau national en matière de technologies restreignant l'utilisation génétique afin de garantir la sécurité de la santé humaine, de l'environnement, de l'alimentation, et la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	X
b) oui - règlements nécessaires	
c) oui - règlements pas nécessaires (Veuillez fournir des détails ci-après)	

357. Votre pays a-t-il développé ou appliqué ces règlements en tenant compte, <u>entre autres</u> , de la nature et des caractéristiques particulières des variétés et des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	X
b) oui - développées mais pas encore appliquées	
c) oui - développées et appliquées	
358. Les informations sur ces règlements ont-elles été mises à la disposition des Parties contractantes?	
a) non	X
b) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
c) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	

***Autres observations sur la mise en oeuvre de ces décisions et programmes de travail***

--

**Diversité biologique des forêts**

**Décision II/9 et Décision IV/7. Diversité biologique des forêts**

359. Votre pays a-t-il inclus des spécialistes de la diversité biologique des forêts dans ses délégations aux réunions du Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts?	
a) non	x
b) oui	
c) pas pertinent	
360. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail présenté en annexe à la décision et déterminé de quelle façon il peut contribuer à sa mise en oeuvre?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) oui	
361. Votre pays a-t-il intégré des considérations relatives à la diversité biologique des forêts dans sa participation et sa collaboration avec des organisations, des institutions et des conventions ayant à faire avec la diversité biologique des forêts?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	x
c) oui - dans une large mesure	
362. Votre pays accorde-t-il une priorité élevée à l'affectation de ressources aux activités qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Convention en matière de diversité biologique des forêts?	
a) non	
b) oui	x
<b>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -</b>	
363. Lorsqu'il demande de l'assistance par l'intermédiaire du FEM, votre pays propose t-il des projets qui favorisent la mise en oeuvre du programme de travail?	
a) non	x
b) oui	

**Décision V/4. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique des forêts**

364. Est-ce que les actions que votre pays entreprend afin de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des forêts sont conformes à l'approche fondée sur les écosystèmes?	
a) non	
b) oui	x

365. Est-ce que les actions que votre pays entreprend afin de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des forêts tiennent compte des considérations des résultats de la quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts ?	
a) non	x
b) oui	
366. Votre pays contribuera t-il aux futurs travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts?	
a) non	
b) oui	x
367. Votre pays a-t-il fourni des informations sur la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) non	x
b) oui - soumission d'études de cas	
c) oui - soumission de rapports nationaux thématiques	
d) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
368. Votre pays a-t-il intégré les programmes nationaux sur les forêts dans ses stratégies de diversité biologique et ses plans d'actions appliquant l'approche fondée sur les écosystèmes et la gestion durable des forêts?	
a) non	
b) oui - dans une large mesure	x
c) oui - dans une moindre mesure	
369. Votre pays a-t-il pris des mesures afin d'assurer la participation du secteur forestier, du secteur privé, des communautés autochtones et locales et des organisations non-gouvernementales pour mettre en œuvre le programme de travail?	
a) non	
b) oui - certains intervenants	x
c) oui - tous les intervenants	
370. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de renforcer ses capacités nationales, y compris ses capacités locales, afin de mettre l'accent sur l'efficacité et les fonctions des réseaux de protection des forêts, ainsi que sur les capacités nationales et locales pour appliquer la gestion durable des forêts, y compris leur régénération?	
a) non	
b) quelques programmes couvrent certains besoins	x
c) de nombreux programmes couvrent certains besoins	
d) des programmes couvrent tous les besoins évalués	
e) pas de besoins évalués	



371. Votre pays a-t-il pris des mesures pour mettre en œuvre les propositions d'actions du Forum intergouvernemental sur les forêts et le Groupe intergouvernemental sur les forêts sur l'estimation des biens et des services forestiers?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) mesures prises	

***Diversité biologique des terres arides et semi-arides***

***Décision V/23. Options pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des écosystèmes des terres non irriguées, méditerranéennes, arides, semi-arides, d'herbage et de savane***

372. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail annexé à la décision et a-t-il identifié la façon de le mettre en œuvre?	
a) non	x
b) à l'étude	
c) oui	
373. Votre pays soutient-il d'un point de vue scientifique, technique, et financier, au niveau national ou régional, les activités identifiées dans le programme de travail?	
a) non	x
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	
374. Votre pays encourage t-il la coopération entre les pays qui partagent les mêmes biomes afin de procéder à la mise en œuvre régionale et sous-régionale du programme?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	X
c) dans une large mesure	

***Autres observations sur l'application de ces décisions du programme de travail***

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Niger n'a jusqu'à présent pas proposé des projets au FEM regardant cet aspect</li> <li>• Au cas où le Niger est invité aux futurs travaux du forum des Nations Unies, il contribuera.</li> </ul>
--

**Décision V/20. Opérations de la Convention**

375. Lorsque votre pays nomme des experts pour les ajouter à la liste, tient-il compte de l'équilibre des sexes, de l'engagement des populations autochtones et des membres des communautés locales, et de l'éventail de disciplines et d'expertises applicables?	
a) non	
b) oui	X
376. Votre pays a-t-il activement participé aux activités régionales et sous-régionales afin de préparer les réunions de la Convention et de renforcer l'application de celle-ci?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	X
c) dans une large mesure	
377. Votre pays a-t-il entrepris une étude des programmes nationaux et des besoins liés à l'application de la Convention et, le cas échéant, en a-t-il informé le Secrétaire exécutif?	
a) non	
b) en cours	X
c) oui	

L'aspect compétence des experts est pris en compte.

### **Tableaux de conclusion**

***Veillez utiliser cette case pour indiquer les activités particulières que votre pays a menées à la SUITE DIRECTE de son nouveau statut de Partie contractante à la Convention, en faisant référence aux questions antérieures, selon qu'il convient:***

- Stratégie Nationale et plan d'action en matière de diversité biologique
- Rapport national (premier)
- Rapports thématiques sur les espèces exotiques.
- Projets en attente sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités dans trois domaines : l'article (8)j, l'article 9, taxonomie
- CHM (Clairing House Mechanism)
- Prise en compte de la CDB dans les plans et programmes nationaux
- Ateliers nationaux d'information.

***Veillez utiliser cette case pour identifier des initiatives conjointes avec d'autres Parties, en vous reportant aux questions précédentes, si nécessaire:***

- L'Approche écosystème appliquée dans la gestion des aires protégées transfrontières, les cours et plans d'eau, bassins versants transfrontières notamment le Projet de la Conservation des Aires contiguës au W entre le Niger, le Bénin et le Burkina Faso; le Projet Renversement des tendances à la dégradation des Terres et des eaux dans le Bassin du Niger, le Projet de Gestion des Bassins du Lac Tchad, le Projet Transfrontalier de lutte contre la désertification Niger-Nigéria; le Projet de Lutte contre la Jacinthe d'eau le long du fleuve Niger...
- Participation aux rencontres sous régionales, régionales et internationales.

***Veillez utiliser cette case pour formuler toute autre observation sur les questions portant sur la mise en oeuvre de la Convention à l'échelle nationale***

1. Le Niger a élaboré sa stratégie depuis décembre 1998.
2. L'adoption officielle du document a eu lieu en mai 2000.
3. Une des difficultés pour la mise en œuvre de la convention est celle liée à la recherche du financement pour mettre en œuvre le plan d'action issu de la stratégie.
4. Par ailleurs, l'institution responsable de l'élaboration du rapport a besoin d'un appui institutionnel pour faire une large diffusion des informations qu'elle détient par rapport à la mise en œuvre de la convention.
5. Renforcement des capacités nationales dans les domaines pointus tels que la taxonomie, la biotechnologie et le dépistage génétique modifié.

***La formulation de ces questions est basée sur les articles de la Convention et sur les décisions de la Conférence des Parties. Si vous avez eu des difficultés d'interprétation, veuillez nous en informer.***

Oui il y'a eu des difficultés d'interprétation liées particulièrement à la traduction directe de l'Anglais en français, à la longueur des phrases. Car les phrases même simples quand elles sont longues sont difficiles à comprendre.

- la complexité des questions liée aux annexes et aux décisions;
- La similitude des questions d'un article à un autre;

**Si votre pays a terminé la mise au point de sa stratégie et de son plan d'action national en matière de diversité biologique (SPADB), veuillez donner les informations ci-après:**

Date d'achèvement:	<b>Décembre 1998</b>
Si le SPADB a été adopté par le gouvernement:	
Lequel?	<i>Adoption par le premier gouvernement de la cinquième république</i>
A quelle date?	<i>22 mai 2000</i>
Si la SPADB a été publié, veuillez donner les détails ci-après:	
Titre:	
Nom et adresse de l'éditeur:	<b>En voie d'édition</b>
ISBN:	
Prix (le cas échéant):	
Autres informations pour les commandes:	
Si le SPADB n'a pas été publié	
Veuillez indiquer en détails la procédure pour obtenir des exemplaires:	<b>S'adresser à l'adresse suivante secrétariat Exécutif du CNEDD Email: biocnedd@intnet.ne</b>
Si le SPADB est affiché sur un site web national	
Veuillez l'adresse complète du localisateur de ressources uniformes (URL):	
Si le SPADB a été confié à la garde d'une agence d'exécution du FEM	
Veuillez identifier l'agence:	

**Veuillez donner des détails similaires si vous avez réalisé une étude de la diversité biologique du pays, ou un autre rapport, ou tout autre plan d'action pertinent aux objectifs de la Convention**

- Etude des cas sur l'intégration de la biodiversité dans les études d'impacts environnementales cas du Niger.

S'adresser au programme de soutien à la planification de la biodiversité(PNUE). Elaborée en février 2001.

***Veillez donner des détails sur toute instance nationale (tel que le bureau d'audit national) qui a examiné ou qui examinera la mise en oeuvre de la Convention dans votre pays***

Les institutions chargées d'examiner la mise en œuvre de la convention au Niger. est le Secrétariat Exécutif du conseil National de l'Environnement pour un développement durable SE/CNEDD à travers sa commission technique Nationale sur la diversité biologique et le ministère chargé de l'environnement et de la lutte contre la désertification. .